

manufacturiers à l'égard du rapport MacQuarrie et de l'opinion suivant laquelle la Chambre aurait à étudier une mesure visant à prévenir la fixation des prix. Je souligne que M. Norman Leach a exprimé deux opinions contradictoires. Il a dit d'abord:

Il est antidémocratique et arbitraire de refuser à un fabricant le droit de protéger sa clientèle, y compris le consommateur.

Il ajoute:

Si toutes les régies sont abolies le prix de plusieurs articles augmentera immédiatement.

Parlait-il des régies instituées par le peuple? Ou des régies officielles établies par les personnes responsables devant les représentants dûment élus de la nation? Pas du tout. Les régies existent. Ils s'opposent à l'abolition des régies établies par les membres de l'Association des manufacturiers canadiens. Nous savions depuis quelque temps que ces régies existaient. Il ne s'agit pas de savoir si nous aurons des régies, c'est plutôt une question de savoir qui les imposera.

M. MacInnis: Ce sont là les gens qui sont opposés aux régies du Gouvernement.

M. Coldwell: Voilà les gens qui, d'un bout du pays à l'autre, se sont opposés aux régies d'État. Non seulement ont-ils prononcé des discours, mais ils ont payé des émissions radiophoniques qui, à mon avis, étaient en violation de notre loi sur la radio quand ils sont entrés dans des discussions politiques, sur les ondes, en faveur des régies et des opinions politiques préconisées par leur propre groupe, l'Association des manufacturiers canadiens. Ne l'oublions pas, quand nous entendons parler d'opposition à l'intervention de l'État. N'oublions pas la déclaration formulée ici par le très honorable M. Ilsley en 1947 quand il disait que pour chaque 200 millions de dollars que nous ont coûté les régies durant la guerre, on estimait que le peuple canadien avait épargné, soit à titre de consommateurs soit en tant que contribuables, 2,500 millions.

M. Sinclair: Que disait-il deux ans plus tard?

M. Coldwell: Je répète ce que M. Ilsley a dit à la fin de la guerre, alors qu'il avait cette opération encore fraîche à l'esprit.

Si mon honorable ami voit là une déclaration extravagante, que pense-t-il de celle-ci? Le 4 novembre 1946, M. Donald Gordon, président de la Commission des prix et du commerce en temps de guerre parlait dans ces termes du fonctionnement des subventions et des régies:

Le versement de subventions a permis à la population du Canada de réaliser une notable économie et n'a pas constitué tout simplement un transport de fonds d'un gousset à un autre.

En régime de réglementation des prix, une subvention versée à un producteur de base empêche le prix des marchandises de faire boue de neige au fur et à mesure que le produit passe des mains du grossiste à celles du détaillant, et de celles du détaillant à celles du consommateur.

Il en résulte, en définitive, que les subventions ont coûté à la population du Canada,—considérée en temps qu'ensemble de contribuables,—bien moins que la plus-value des prix qu'elle aurait payés en tant qu'ensemble de consommateurs.

C'est M. Donald Gordon qui parle. Je n'ai pas entendu dire qu'il voulût rectifier cet avis.

Dans son rapport à la Chambre, la Commission des prix et du commerce en temps de guerre disait :

Le régime des subventions répartit le fardeau de l'accroissement du prix de revient en fonction de l'aptitude à payer tandis que, d'autre part, l'inflation répartit ce fardeau en fonction de la capacité qu'on a de marchander indépendamment des besoins financiers.

Ces déclarations font autorité. Ce ne sont pas les miennes, ni celles du parti cécéliste. Elles émanent du ministre des Finances, du président de la Commission des prix et du commerce en temps de guerre et de la Commission des prix et du commerce en temps de guerre elle-même. Nous affirmons donc que le recours aux subventions se motive. En outre, si ces subventions s'accompagnaient du rétablissement de l'impôt sur les excédents de bénéfices, qui a fait recueillir dans les 460 millions la dernière année qu'il a été en vigueur, nous obtiendrions la majeure partie de l'argent requis pour combler le coût des subventions versées à l'égard de denrées de base, comme le lait, etc.

Nous livrons un combat démocratique pour préserver des libertés que nous chérissons. Indéniablement, l'inflation est une des armes du communisme. Elle a servi aux communistes, après la révolution russe, pour provoquer la chute de certains gouvernements en Europe. Même aujourd'hui leurs partisans chez nous ont adopté des résolutions pour s'opposer à la réglementation des prix, au versement de subventions. Ces résolutions, soit dit en passant, ils les ont transmises à certains membres de la Chambre, moi-même y compris. Pourquoi? Parce que Staline et ses amis savent qu'ils ne détruiront pas par la guerre les démocraties occidentales. Ils les détruiront, s'ils le peuvent, en sapant nos économies et en provoquant l'effondrement de nos institutions économiques et sociales.

Je ne prétends pas,—et je le dis au premier ministre,—qu'on peut tout accomplir à l'intérieur des frontières du Canada. C'est impossible. Je crois qu'il faut aussi une intervention internationale. Il y a certaines